



Rétrospective de la vie du réseau Natura 2000 de Normandie en 2020



Pôle d'équilibre territorial et rural, associations syndicales, groupe mammalogique normand, European Topic Center on Biological Diversity, agriculteurs, services de l'Etat, conseils municipaux, parcs naturels régionaux, Timothé, propriétaires, Office français de la biodiversité, consortium, parmi bien d'autres...

Éco-école, appâtage, système d'information des sites Natura 2000, mesures agro-environnementales et climatiques, appel à projet MobBiodiv, liste verte de l'union internationale pour la conservation de la nature, visioconférence, zones de protection spéciale, site internet, charte Natura 2000, pour n'en citer que quelques uns...

Guiel, estuaire de la Seine, Chicheboville-Bellengreville, Coulonges-sur-Sarthe, Launay, bassin de l'Airou, Valdallière, Pays de Bray, Perche, Îles Chausey, mais aussi ailleurs...

Cette rétrospective met en lumière la grande diversité des acteurs engagés autour des sites Natura 2000. Chacun, chacune, ensemble, ces acteurs des territoires ont su piocher dans la multiplicité des outils, complémentaires, ceux qui leur étaient utiles en 2020, en fonction de l'actualité de chaque site Natura 2000 et de leurs besoins spécifiques pour continuer à consolider le dispositif.

Ainsi, ouverts et innovants, ces collectifs se sont investis sur toute une mosaïque de secteurs géographiques, une mosaïque de paysages, une mosaïque de milieux, pour préserver aussi bien une lande sèche que la Cordulie à corps fin, la *Dolomedes plantarius*, les chauves-souris, le Pipit farlouse, les herbiers à Characées, la Mulette perlière, le Damier de la succise, ou encore du « bois sénescents ».

Grâce à l'implication de toutes et tous, le cœur des directives Natura 2000 bat en Normandie.

Parce que « la préservation, la protection et l'amélioration de la qualité de l'environnement, y compris la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages, constituent un objectif essentiel, d'intérêt général poursuivi par la Communauté comme prévu à l'article 130 R du traité » (Directive 92/43/CEE « Habitats, faune, flore ») et que « la conservation des espèces d'oiseaux vivant naturellement à l'état sauvage sur le territoire européen des Etats membres est nécessaire à la réalisation des objectifs de la Communauté dans les domaines de l'amélioration des conditions de vie et du développement durable. » (Directive 2009/147/CE « oiseaux »), la mobilisation autour de Natura 2000 doit être regardée comme la clé de voûte de notre mobilisation collective pour la préservation de la biodiversité, nécessaire aux humains d'aujourd'hui et à ceux de demain.

Merci à vous, les réalisations de l'année 2020 rendent optimistes!

Karine BRULÉ Directrice adjointe régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie



Janvier

NATURA 200

Rétrospective de Normandie réseau Natura 2000 2020

Retour prometteur de la loutre dans l'Eure

Des indices de la présence de la Loutre d'Europe ont été découverts fin janvier 2020 par le groupe mammalogique normand (GMN) sur la Guiel, à la limite des départements de l'Orne et de l'Eure. Depuis 30 ans, l'espèce était portée disparue d'ex-Haute-Normandie. Voilà donc une excellente nouvelle pour la population de Loutre en Normandie. L'expansion de l'espèce, redécouverte dans l'Orne au début des années 2000, est constatée depuis 2007. Il est probable que la jonction se soit faite par les sources à l'amont du bassin hydrographique de l'Orne, intégralement désignées en site Natura 2000. Cette découverte est intervenue au moment où l'Intercom Bernay Terres de Normandie se saisissait de la maîtrise d'ouvrage du grand site Natura 2000 « Risle, Guiel, Charentonne », avec la volonté de monter en puissance sur son animation.



Réunion des agriculteurs en vue de l'extension d'un site

Restreint à une bande étroite de 29 ha de lit mineur lors de sa désignation en 1998, le site de la « Corbie » fait l'objet d'une proposition d'extension à 761 ha portée par la Fédération de pêche de l'Eure (FDAAPPMA 27), l'Office français de la biodiversité (OFB) et les services de l'Etat. Une vingtaine d'agriculteurs ainsi que des représentants de la chambre d'agriculture et de syndicats agricoles ont échangé autour du projet le 24 janvier 2020. Par leur connaissance du terrain, les participants ont contribué à affiner le périmètre du projet d'extension. Le président du comité de pilotage (CoPil) du site Natura 2000 voisin de la « Calonne » a également témoigné de la mise en œuvre des actions conduites sur son site et invité à un travail en commun. Ces échanges sont de bon augure pour la mise en œuvre d'une animation agricole à l'échelle d'un périmètre plus vaste au profit des espèces de milieux humides et aquatiques et des habitats associés.

Renforcement du cordon dunaire de Surtainville

Le cordon dunaire de Surtainville (50), très étroit et sensible à l'érosion, constitue le seul rempart des habitations face aux assauts de la mer. Un contrat Natura 2000, porté par le Conservatoire du littoral, vise à conforter les habitats dunaires d'intérêt européen avec des méthodes « douces », sur 3 hivers à partir de 2020 : installation de ganivelles* piégeant le sable, recul d'anciennes clôtures agricoles en bord de littoral, matérialisation des cheminements piétons à travers la dune et régulation des accès des véhicules à la plage. Le conseil municipal de Surtainville a assorti la validation du projet d'une interdiction d'extraction de sable et de la condamnation de certains accès piétons à la plage afin de favoriser la restauration des dunes.



* Voir glossaire



Février

Baie de Seine occidentale, 1er site Natura 2000 en mer de France candidat au label international « Liste verte de l'union internationale pour la conservation de la nature »

S'étendant sur 455 km², le site « Baie de Seine occidentale » serait le premier site Natura 2000 en mer à bénéficier du label liste verte* UICN, rejoignant ainsi les 22 sites français et les 59 sites mondiaux déjà labellisés. L'un de ses atouts est son exemplarité : en matière de concertation avec les parties prenantes, de gouvernance et de partenariat entre l'OFB et le Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins pour la gestion de cet espace. Pêcheurs professionnels, plaisanciers, plongeurs, chasseurs sous-marins, autres usagers, associations environnementales, experts, collectivités locales, opérateurs et services de l'Etat verraient ainsi leur engagement reconnu et valorisé.



* Voir glossaire

Baie de Seine orientale / Littoral Augeron : validation du programme de mesures

Après 4 ans de concertation, ces deux sites Natura 2000 (une zone spéciale de conservation / ZSC et une zone de protection spéciale / ZPS) partiellement superposés, situés dans un secteur aux nombreux usages, disposent d'un programme de mesures validé le 10 février 2020. Cet élément constitutif du futur document d'objectifs (DocOb) commun comprend 4 objectifs à long terme et 13 mesures de gestion. Ces mesures portent sur le suivi et la réduction des pressions sur les habitats et les espèces à enjeux, la communication, la sensibilisation et la coordination de l'animation des sites avec les autres politiques publiques et plans de gestion. L'une des mesures vise plus particulièrement l'activité de pêche professionnelle, lui permettant d'être dispensée d'évaluation des incidences Natura 2000.

Une stratégie de lutte contre l'Écrevisse de Louisiane sur les plans d'eau de Launay (27)

En 2018, l'OFB a découvert une espèce exotique envahissante encore inconnue sur les plans d'eau de la commune de Launay (27), dans le site « Risle, Guiel, Charentonne »: l'Écrevisse de Louisiane. L'espèce a déjà colonisé 3 étangs sur les 9 présents et risque de provoquer d'importants déséquilibres écologiques. Cette espèce menace notamment l'Écrevisse à pattes blanches, espèce autochtone. Les principales parties prenantes se sont donc réunies pour déterminer la meilleure méthode à adopter vis-à-vis de l'étendue de la présence de cette espèce. La concertation entre la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) de l'Eure, la Fédération de pêche de l'Eure, l'OFB, le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Normandie, l'Intercom Bernay terres de Normandie et l'Association syndicale agréée (ASA) Risle a ainsi permis de définir une stratégie de communication et d'organiser une campagne de piégeage pour l'été 2021, associant municipalité et propriétaires concernés.

Thierry Degen/Terra

Les chauves-souris hibernent de la fin de l'automne au début du printemps. Elles s'installent dans des sites présentant des conditions spécifiques de température et d'humidité, à l'abri du dérangement. Les cavités souterraines (anciennes carrières ou galeries minières) constituent des gîtes d'hibernation prisés des chauves-souris. Ainsi, en Normandie, plusieurs réseaux de cavités sont classés en site Natura 2000. La majorité de ces sites est fermée au public par des portes sécurisées, financées notamment par les contrats Natura 2000, pour proscrire les intrusions et le dérangement des chauves-souris. Malheureusement, il n'est pas rare que ces portes soient dégradées. Ainsi, durant l'hiver 2019-2020, 6 effractions en sites Natura 2000 ont été constatées, ce

qui constitue un record préoccupant. Les réparations, prises en

charge par l'assurance, sont en cours.

Constats d'effraction à l'entrée de cavités souterraines





Nouvel appel à projets pour les contrats Natura

Le cru 2020 de contrats Natura 2000 a été très bon avec 28 contrats déposés par 16 porteurs de projet différents, engagés au profit de 20 sites Natura 2000 pour un montant cumulé de 892 514 € (financements DREAL 60 %, FEADER 40 %). Ces projets portaient sur des aménagements pastoraux, l'installation de troupeaux sur de nouveaux coteaux calcaires. l'aménagement de bâtiments et d'une cavité en faveur des chiroptères, des travaux de restauration de plusieurs tourbières, de landes humides et de ripisylves*, l'élimination d'espèces exotiques envahissantes et la conservation de vieux arbres dits « bois sénescents » dans des forêts. Un grand merci est adressé aux animateurs des sites, aux porteurs de projet et aux agents instructeurs en DDT-M pour leur mobilisation.



^{*} Voir glossaire



Avril

Campagne 2020 de la protection des oiseaux menacés nichant en espace agricole

Pour la troisième année consécutive, un dispositif de protection des oiseaux a été mis en œuvre dans le cadre de la conditionnalité des aides de la politique agricole commune (PAC) avec la directive « Oiseaux ». Le principe ? Sur la base des observations des ornithologues du Groupe ornithologique normand (GONm) et de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), les DDT-M contactent l'agriculteur concerné pour protéger les poussins ou différer la fauche de parcelles. Le bilan 2020 s'établit à 37 interventions sur 41 nids découverts des 3 espèces de busards (Saint-Martin, cendré et des roseaux) et 11 territoires de Râle de genêts. Pour cette dernière espèce, et comme les années précédentes, la DREAL a notamment indemnisé les agriculteurs de l'estuaire de la Seine pour les 2 ha de fauche différée de 2 mois pour chaque mâle localisé.



« Souriez, vous êtes photographiés! » : des pièges photos dans le Perche

Le Parc naturel régional (PNR) du Perche anime 7 sites Natura 2000, dont la ZPS « Forêts et étangs du Perche ». Afin d'améliorer la connaissance et d'ajuster la gestion du site, le parc mène régulièrement des inventaires par différents moyens. Avec l'accord de propriétaires d'étangs, dont certains bénéficiaires de contrats Natura 2000, des pièges photos ont été déployés en 2020. Le but : compléter l'inventaire ornithologique et vérifier l'efficacité des travaux réalisés sur le maintien des espèces déjà observées, voire l'accueil de nouvelles. Assurant une présence permanente dans des secteurs isolés, ils permettent



de détecter les animaux les plus discrets. Leur exploitation a notamment permis d'observer plusieurs nichées d'espèces d'oiseaux sur des étangs où elles étaient inconnues, comme le Râle d'eau ou la Sarcelle d'hiver. Ces résultats encourageants confortent le parc dans l'ambitieuse stratégie mise en œuvre pour l'aménagement des étangs en faveur de la biodiversité.

30 ans de suivi des oiseaux nicheurs en Marais du Cotentin

Un suivi par points d'écoute d'espèces indicatrices, essentiellement les passereaux des marais, a été mis en place dès 1991 dans la ZPS « Basses vallées du Cotentin et du Bessin, Baie des Veys ». Le réseau initialement composé de 100 points s'est progressivement étoffé et stabilisé. Deux des espèces suivies montrent des régressions à long terme : l'Alouette des champs et le Pipit farlouse. Ces évolutions sont sans doute en partie liées au déclin du pâturage au profit des prairies de fauche. Tarier des prés, Phragmite des joncs et Bruant des roseaux sont en progression, indiquant le bon état des prairies de fauche et des végétations rivulaires. La Bergeronnette flavéole est stable voire en légère augmentation. Ces données permettent également d'observer une avancée de la chronologie de reproduction de nombreuses espèces (mais pas de manière homogène), probablement dû au dérèglement climatique.



La Cordulie à corps fin au sein du site « Risle, Guiel, Charentonne »

Impact du classement Natura sur les espèces d'oiseaux et de papillons non ciblées

Pour qu'un territoire soit désigné site Natura 2000, il faut qu'on y trouve des espèces ou des habitats naturels exclusifs, figurant sur des listes très précises annexées aux directives « Oiseaux » et « Habitats ». On estime pourtant que Natura 2000 a un effet « clé de voûte » dont peuvent profiter la faune et la flore qui s'y trouvent. C'est ce qu'une équipe composée de 40 chercheurs rattachés à 37 instituts européens, coordonnés par le European Topic Center on Biological Diversity (ETC/BD), a cherché à démontrer. 14 programmes de suivi d'oiseaux communs et 6 programmes de suivi de papillons au travers de sciences participatives ont été analysés pour mesurer une empreinte positive du réseau Natura 2000. Cette étude a concerné 9 602 sites pour les oiseaux et 2 001 pour les papillons. Il en ressort que la moitié des 155 espèces d'oiseaux (particulièrement les espèces forestières) et 27 espèces de papillons parmi les 104 suivies dans le cadre de ces programmes, montrent un meilleur état de conservation et une plus grande abondance à l'intérieur des sites Natura 2000.

Baie du Mont Saint-Michel et havres de Bréhal à Pirou : évaluation des MAEC prés salés 2015-2020

Le Syndicat mixte littoral normand (SMLN) a accueilli pendant 6 mois une stagiaire spécialisée en agronomie, afin d'effectuer un bilan des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) mises en œuvre sur les prés salés en baie du Mont Saint-Michel et sur la côte ouest du Cotentin. La concertation réalisée avec les éleveurs et les partenaires, croisée à une expertise de terrain, a permis de dresser les réussites et les points à optimiser dans la perspective de la future programmation 2023-2027 de la PAC et du renouvellement des autorisations d'occupation du domaine public maritime. La nette valeur ajoutée d'une gestion extensive et dirigée sur des zones à enjeux forts (limitation du chiendent maritime, préservation des obionaies*...) souligne la nécessité de pérenniser et développer l'accompagnement des associations d'éleveurs de prés salés.

Suite à la découverte d'un individu de Cordulie à corps fin en 2019, des prospections ont été menées sur l'ensemble du site. C'est le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Terres de l'Eure-Pays d'Ouche qui a réalisé cette étude. L'une des exigences de cette espèce de libellule est la présence d'une ripisylve disposant d'un chevelu racinaire assez dense. Ce sont donc ces habitats qui ont principalement été prospectés à la recherche d'adultes et d'exuvies*. Malgré des habitats favorables en bon état de conservation, aucun individu n'a été observé. Cependant, au regard de l'étendue du site (près de 4 000 ha), il n'est pas impossible qu'elle soit néanmoins présente : son espèce

compagne, l'Aeschne paisible, quasiment inconnue ici, a pu être découverte, et une

autre espèce de libellule aux préférences

écologiques similaires, la Grande Aeschne,

semble avoir étendu sa répartition plus au

nord du site.



Juin

Le Damier de la succise en vallée de l'Eure

Le Damier de la succise, l'une des espèces à l'origine du classement du site Natura 2000 « Vallée de l'Eure », n'y a plus été officiellement observé depuis les années 2000. Pour déterminer si des populations subsistent encore dans quelques secteurs, une campagne de prospection ciblant les parcelles les plus favorables a été engagée. Un réseau de professionnels a été mobilisé à cette occasion, en renfort des prospections menées par l'animateur du site. Bien que la présence de l'espèce n'ait pu être formellement attestée par validation scientifique à l'issue de ce premier travail, un individu dont l'identification n'a pas pu être confirmée, a été observé à proximité d'Evreux. Aussi, il est prévu d'organiser de nouvelles prospections dès le printemps 2021.



Un label Eco-école à Valdallière

Le CPIE des collines normandes, opérateur Natura 2000 de 5 sites, accompagne les établissements scolaires dans la démarche



Éco-école par son animation et son aide au montage du dossier de demande de labellisation. En impulsant une dynamique autour d'un projet commun à toute l'école, l'engagement de tous permet généralement d'aboutir à l'obtention du label en fin d'année scolaire. C'est ainsi que l'école maternelle de Vassy (14) a vu ses efforts récompensés en matière d'économies d'eau. Déjà labellisée en 2018 sur la thématique des déchets, l'accompagnement du CPIE a permis d'ancrer les bonnes pratiques auprès du jeune public sur un nouveau thème. À la clé, une économie de près de 42 % sur les consommations d'eau a pu être constatée. Pour en savoir plus sur le label: www.eco-ecole.org.

Nouveau site internet consacré à Natura 2000 en Seine-Maritime

A l'initiative de la DDTM 76, un nouveau site internet consacré à Natura 2000 est né en Seine-Maritime. Hébergé au sein de la pépinière de sites internet N2000 proposée par l'OFB, il est alimenté et mis à jour au fil de l'eau. Particuliers, collectivités, élus, animateurs et instructeurs peuvent notamment y retrouver la réglementation et les procédures, mais aussi parcourir chaque site par les rubriques dédiées (description, formulaire standard de données, DocOb...). Comportant également des liens vers les informations essentielles à Natura, ces pages ont vocation à mettre en valeur les sites du département et leurs animations.

Pour en savoir plus : http://seine-maritime.n2000.fr

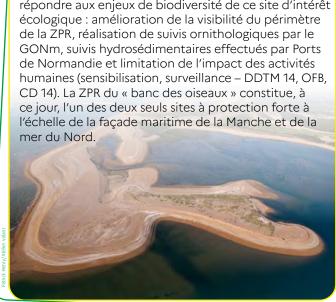
Une nouvelle étape pour le site « Récifs et marais arrière-littoraux du Cap Lévi à la Pointe de Saire »

Le site Natura 2000 « Récifs et marais arrière-littoraux du Cap Levi à la Pointe de Saire » a franchi une nouvelle étape. Ce territoire, où se rencontrent conservation du patrimoine naturel remarquable, préservation des paysages littoraux et adaptation au changement climatique, dispose d'un DocOb approuvé le 24 juin par le préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord et par le préfet de la Manche. Le document est désormais opérationnel notamment sur la mise en œuvre des actions via des contrats Natura 2000, permettant aux propriétaires et ayants-droits de bénéficier de subventions à hauteur de 80 à 100 %. Il est constitué de certaines parties communes avec le document unique de gestion du Val de Saire pour les espaces terrestres et l'estran, et de parties « exclusivement marines » qui lui sont propres. Il comprend également un outil spécifique, la charte Natura 2000, ainsi que des annexes.



Estuaire de l'Orne : mieux faire connaître la biodiversité pour la préserver

Dans le cadre du plan de gestion de la zone de protection renforcée (ZPR) du « banc des oiseaux », plusieurs actions ont été menées par les acteurs institutionnels et associatifs pour mieux connaître et répondre aux enjeux de biodiversité de ce site d'intérêt écologique: amélioration de la visibilité du périmètre de la ZPR, réalisation de suivis ornithologiques par le GONm, suivis hydrosédimentaires effectués par Ports de Normandie et limitation de l'impact des activités humaines (sensibilisation, surveillance – DDTM 14, OFB, CD 14). La ZPR du « banc des oiseaux » constitue, à ce jour, l'un des deux seuls sites à protection forte à l'échelle de la façade maritime de la Manche et de la mer du Nord.



Juillet

Difficulté de la lutte contre la Crassule de Helms en vallée de la Vire





Pendant quatre jours, le CEN Normandie a accueilli, sur les marais alcalins de Chicheboville-Bellengreville, un groupe de jeunes adolescents venant des quartiers sud du Havre, dans le cadre d'un partenariat avec l'association havraise d'action et de promotion sociale. Timothé, Dylan, Salim et Mathéo ont ainsi participé à l'entretien des parcelles de mégaphorbiaie* dans ce marais. Quel coup de main! Forts de leur bonne humeur, ils ont assisté le technicien référent pour exporter des produits de coupe sur deux parcelles sensibles. Ils en ont profité pour découvrir la biodiversité du site et se sont révélés très curieux envers les insectes. Malgré quelques moments de découragement, ils ont tenu bon : le site Natura 2000 les en remercie !



Août

À la recherche des Characées, ces algues « bio-indicatrices »

Le PNR du Perche a participé à une étude sur les herbiers à Characées (garants de la bonne qualité des eaux), menée par l'antenne de Caen du Conservatoire botanique national de Brest, pour expertiser ces habitats, en parallèle de la cartographie du site « Forêts, étangs et tourbières du Haut-Perche ». Sur les huit étangs et trois mares prospectés, quatre étangs ont révélé la présence d'herbiers à Characées, et cinq espèces différentes ont été identifiées. L'étude a également permis de mieux comprendre leur fonctionnement et de mesurer l'importance du classement en site Natura 2000 dans la conservation de ces herbiers à l'échelle de la région. Les actions de gestion, de restauration et de sensibilisation des propriétaires et des usagers de ces plans d'eau doivent se poursuivre afin de conserver ces végétations rares et menacées.



Pêche de mise en contact en vallée du Sarthon

Avec pour objectif la sauvegarde de la Mulette perlière dans la rivière du Sarthon (61), un suivi de la reproduction d'une trentaine d'individus adultes est réalisé chaque été par le PNR Normandie-Maine en partenariat avec le CPIE des collines normandes, coordinateur de la déclinaison normande du plan national d'actions en faveur de la Mulette perlière. En 2020, environ 50 000 larves de mulettes (ou « glochidies ») ont pu être récoltées et mises en contact avec une quarantaine de Truites fario, préalablement issues d'une pêche électrique réalisée par la Fédération de pêche du Calvados puis relâchées. Cette action a permis d'augmenter grandement les probabilités de fixation des glochidies sur les branchies des poissons hôtes, étape nécessaire au cycle naturel de reproduction de la Mulette perlière.



Restitution finale de l'atlas de la biodiversité communale (ABC) dans le site de « l'Yères »

L'ABC s'est poursuivi en 2020 pour s'achever le 26 août. Cette dernière année a permis, sur le territoire de 4 communes, de mobiliser plus de 200 participants et de répertorier près de 730 espèces animales et végétales... avec de belles découvertes à la clé! En effet, Damier de la succise, Orphrys bourdon, Epipactis rouge sombre ou encore Muscari à toupet ont notamment pu être observés. Au-delà de l'amélioration des connaissances, les résultats de l'ABC contribueront à une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les politiques territoriales.

Huit pattes dans les marais

Le site « Marais alcalins de Chicheboville-Bellengreville » a révélé un petit bijou en 2018 : Dolomedes plantarius, une araignée classée vulnérable au niveau mondial. Le CEN Normandie, animateur Natura 2000 du site, a été lauréat de l'appel à projets MobBiodiv de l'OFB pour son projet « Huit pattes dans les marais ». Cela lui permettra, en deux ans, de mieux connaître l'écologie de Dolomedes plantarius dans les marais, sa répartition en Normandie, de mieux prendre en compte sa présence dans la gestion de nos espaces naturels et sensibiliser un large public à la préservation des araignées en général. Un conte, un film et une structure en bois serviront de supports pédagogiques pour les futures animations sur le site.

Septembre

Déploiement de SIN2 en Normandie

L'outil SIN2 (système d'information des sites Natura 2000), développé par le ministère de la Transition écologique afin de constituer une base de données nationale de suivi et de pilotage des sites Natura 2000, est opérationnel depuis fin 2019. La DREAL s'était donc fixée pour objectif de le déployer en Normandie sur l'année 2020. Trois sessions de formations, complétées par la possibilité d'accéder aux supports d'autoformation, ont pu être organisées. Au total, 46 utilisateurs ont été formés cette année et ont commencé à renseigner SIN2. L'objectif 2020 est donc atteint, grâce à une large mobilisation. Les formations et journées d'assistance à la saisie, organisées par la DREAL, se poursuivront en 2021.

Travaux de sécurisation à Coulonges sur-Sarthe

Le site Natura 2000 « Ancienne Champignonnière des Petites Hayes » animé par le CEN Normandie et le GMN, est un site d'hibernation d'intérêt national pour les chauves-souris (chiroptères). Après une sécurisation provisoire en 1999, l'aménagement était devenu insuffisant depuis de nombreuses années, les pluies ayant lessivé les remblais. Aussi, un contrat Natura 2000, déposé en 2019, a permis de financer la remise en état de la descenderie, le renfort de la voûte de l'entrée du site et la sécurisation de l'entrée d'origine. Les travaux ont débuté en août 2019 et se sont terminés en 2020, avec une pause hivernale pour ne pas déranger les chiroptères.

Dératisation des îles Chausey

L'archipel de Chausey abrite de nombreuses colonies d'oiseaux d'intérêt européen qui s'y reproduisent. Or, le Rat surmulot, présent sur la quasi-totalité des îlots, est un prédateur redoutable qui consomme leurs œufs et parfois leurs oisillons. Face à cette problématique, le Conservatoire du littoral, via un contrat Natura 2000, a entrepris la dératisation complète de l'archipel en partenariat avec le GONm. À compter du mois d'octobre, des postes d'appâtage sélectifs ont ainsi été répartis sur l'ensemble de l'archipel. Le suivi de la consommation des appâts jour après jour permettra de s'assurer de l'éradication de ce prédateur. Un nouveau contrôle sera réalisé en octobre 2021 pour vérifier que l'archipel n'a pas été ré-infesté.





Octobre

Le swarming : étude sur l'accouplement des chauves-souris

D'août à octobre, les chauves-souris se rassemblent pour s'accoupler sur des sites spécifiques (entrée de cavité, grande allée forestière). Elles parcourent parfois de grandes distances pour s'y retrouver. Ce phénomène, appelé « swarming », joue un rôle essentiel pour le brassage génétique des populations. Au regard du faible nombre de sites de swarming connus, tous sont considérés de grande importance. Le GMN étudie ce phénomène sur plusieurs sites normands afin de comprendre leur utilisation par les chauves-souris. Cette année, les inventaires ont eu lieu sur 8 sites dont 7 classés Natura 2000, mobilisant largement les bénévoles du GMN. Ainsi, une activité d'accouplement a finalement été confirmée pour 5 espèces.

Une première étape pour la ZPS « Littoral Seino-Marin »

D'une surface de 180 km², cette ZPS s'étend sur environ 70 km de côtes, du port d'Antifer au Cap d'Ailly (76). Elle comprend les deux principales colonies d'oiseaux marins nicheurs de la Seine-Maritime : le Cap d'Antifer et le Cap Fagnet. La majorité des effectifs hivernants et migrateurs au large du Pays de Caux se trouvent chaque année dans ce secteur. Représentative et exemplaire du littoral seino-marin, cette ZPS dispose, depuis le 5 octobre 2020, d'un état des lieux du patrimoine naturel et des usages validé par le CoPil. Cette étape a permis la déclinaison de possibles interactions entre les oiseaux et les activités humaines (pêche, cultures marines, ports maritimes, énergies marines renouvelables, extraction de granulats, centrale nucléaire, navigation de plaisance, sports nautiques et aériens).

Estuaire de l'Orne : un site dynamique pour la préservation et la renaturation estuariennes

Un bilan de la mise en œuvre du DocOb de la ZPS « Estuaire de l'Orne », présenté le 16 octobre à Merville-Franceville (14) par le SMLN, a montré un taux de réalisation de 71 % des mesures de gestion. Quelques actions garantissant la quiétude du site et la préservation des habitats ont pu être exposées, parmi lesquelles : suivis ornithologiques, création de 4,5 ha d'habitats estuariens, entretien de la végétation des dunes, actions de sensibilisation et de surveillance de la ZPR du « banc des oiseaux »... Le travail accompli a été unanimement salué par les membres du CoPil. Après les présentations en salle, la réunion s'est poursuivie sur le site pour dynamiser et donner une autre dimension à l'instance de concertation avec la visite des travaux réalisés sur le secteur du Gros banc (Merville-Franceville), objet d'un contrat Natura 2000 de mise en pâturage. Les perspectives d'animation s'orientent vers la poursuite du travail multi partenarial, l'évaluation des mesures de gestion et la révision du DocOb d'ici 2024.

Réhabilitation d'une tourbière en Pays de Bray

Une convention de partenariat a été signée le 20 octobre 2020 à Beaubec-la-Rosière (76). Le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays de Bray, structure animatrice du site Natura 2000 « Pays de Bray humide », le pôle REZH'EAU de la fédération de chasse de Seine-Maritime et le CEN Normandie accompagnent le propriétaire du groupement forestier du Bois Ginette pour la réhabilitation de sa tourbière. Celle-ci a fait l'objet d'un contrat Natura 2000 pour la restauration puis l'entretien de ce milieu humide exceptionnel avec la mise en place de pâturage. La propension à la fermeture du milieu sera ainsi freinée. Ce bel exemple de coopération devrait faire des émules.

Rétrospective de Normandie réseau Natura 2000 2020

Etudes convergentes

Les marais alcalins de Chicheboville-Bellengreville ont bénéficié de beaucoup d'attention cette année! Deux études v sont en cours : l'une vise à mieux comprendre le fonctionnement hydrologique du marais, l'autre à affiner les connaissances sur la fonctionnalité des cladiaies* via l'analyse de deux groupes d'invertébrés : les araignées et les coléoptères aquatiques. Portées respectivement par un bureau d'études dans le cadre d'un marché sous maîtrise d'ouvrage DREAL et par le GRETIA dans le cadre de l'animation Natura 2000, les résultats de ces études serviront à la future révision du DocOb. Les niveaux d'eau exceptionnellement hauts en 2020 sont étonnants dans un contexte global de sécheresses estivales et préfigurent une gestion de l'eau complexe, au croisement de la configuration singulière du terrain, des apports en eau et des usages locaux.



Animation mares avec le PETR du Pays de Bray

Le PETR du Pays de Bray, opérateur du site Natura 2000 « Pays de Bray humide », a mené une action de sensibilisation du public sur l'importance de l'entretien des mares en partenariat avec le CEN Normandie. Les mares sont des réservoirs de biodiversité qui méritent en effet d'être choyés, car ils constituent de véritables « hot spots » de biodiversité particulièrement importants pour nombre d'espèces végétales et animales (odonates et amphibiens notamment). Au-delà de la dimension locale, agir sur les mares permet également une action à plus large échelle en participant à la préservation d'un réseau de sites aquatiques et, par effets induits, aux habitats connexes et aux paysages. Ces actions de sensibilisations du public et la mobilisation des acteurs du territoire sont essentielles pour maintenir et favoriser cette biodiversité.



Un contrat de restauration de landes à Pinterville (27)

Un contrat Natura 2000 a été signé en vallée d'Eure pour la restauration et le maintien des habitats du domaine forestier de Pinterville, facilité par l'engagement motivé des propriétaires et gestionnaires. Le programme d'intervention est le résultat de la collaboration des signataires, du Centre régional de la propriété forestière de Normandie, des experts naturalistes (CEN Normandie, GMN), de la DDTM 27 et du Département de l'Eure en tant que structure animatrice. Les premiers travaux ont été réalisés en 2020, avec la réouverture de pelouses sèches et de l'unique hectare de lande sèche répertorié au sein du site Natura 2000 « Vallée de l'Eure ». Les interventions se poursuivront avec des opérations d'entretien répétées. Les financements Etat / FEADER engagés pour l'ensemble des opérations, couvrent également le maintien d'arbres sénescents.



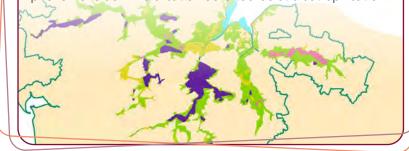
Décembre

Un contrat Natura 2000 pour l'élimination d'espèces indésirables au bord de l'Yères (76)

Un contrat Natura 2000 a permis, à l'automne 2020, à un particulier, de restaurer une portion de rive de l'Yères en agissant sur les végétaux qui s'y développaient et assombrissaient le cours d'eau. Des arbres têtards* ont été taillés et des conifères enlevés. Les travaux ont permis d'éclaircir la végétation et ainsi de permettre à la lumière d'arriver jusqu'au cours d'eau. Cette action devrait favoriser les herbiers aquatiques et la faune associée. Les arbres têtards favoriseront également la présence d'un cortège d'animaux, dont les chauves-souris. Le contrat a permis le financement de l'intégralité du projet, ce qui a largement encouragé le bénéficiaire à le compléter de travaux d'évacuation de matériaux et de déchets qui se trouvaient sur son terrain.

Une cartographie d'habitats de tous les records

Les prospections du vaste site « Marais du Cotentin et du Bessin – baie des Veys » se sont déroulées durant 3 ans, à partir de 2016. L'année 2020 a permis d'assembler et d'homogénéiser l'ensemble des données récoltées. Ainsi, 23 observateurs réunis au sein d'un consortium ont prospecté 27 000 ha dont ils ont dégagé 26 191 polygones ; 2 500 ha n'ont pas pu être cartographiés (prairies fauchées ou pâturées avant le passage des opérateurs, parcelles inaccessibles). Les prospections ont également permis une évaluation qualitative des milieux. Ainsi, globalement, les habitats d'intérêt européen sont en bon état de conservation sur ce très grand site Natura 2000. Cependant, une comparaison avec des données anciennes laisse penser à une diminution des végétations les plus tourbeuses par un phénomène de minéralisation de la tourbe et d'eutrophisation*.



* Voir glossaire

Un e-COPIL pour le site « Boucles de la Seine aval »

Le PNR des boucles de la Seine normandes révise actuellement le DocOb du site « Boucles de la Seine aval ». Dans ce cadre, et durant la période de distanciation, un CoPil en visioconférence a ainsi été organisé. Avec un ordre du jour conséquent, cette réunion fut également l'occasion d'une grande première : l'élection du nouveau président du CoPil et de la structure animatrice... à distance. Ce sont donc 54 participants connectés qui ont pris part aux échanges. Quant aux élections numériques, elles se sont bien déroulées. Elles ont conduit à l'élection à l'unanimité de M. Jacques Charron (Président du Parc) à la présidence du CoPil, et du parc à sa propre succession en tant que structure animatrice du site pour une durée de 3 ans.



Arbre têtard (ou trogne)

Arbre taillé de façon à former une « tête » avec un bourrelet au sommet du tronc. Ce type de taille permet traditionnellement de récolter régulièrement du bois et façonne des paysages identitaires forts. Lorsque l'arbre vieillit, il peut présenter des formes irrégulières avec un tronc creux, véritable refuge pour un cortège faunistique diversifié et patrimonial (oiseaux, chauve-souris, insectes...).

Characées

Les Characées sont des algues pluricellulaires observables dans les eaux douces et saumâtres. Leur caractère patrimonial est reconnu notamment au travers de la directive habitats faune flore puisque les végétations à Characées y sont inscrites. De plus, du fait de leur sensibilité à l'eutrophisation des eaux, ces végétations peuvent jouer le rôle d'espèces bio-indicatrices, chacune possédant une amplitude écologique qui lui est propre. Il en existe plus de 400 espèces dans le monde et une quarantaine en France métropolitaine.

(source Conservatoire botanique national de Bailleul)

Cladiaie

La Cladiaie est le nom d'une formation végétale dominée par le Marisque, aussi appelé Cladium des marais. Elle se développe sur des sols humides neutres à alcalins, ce qui en fait sa rareté. C'est une végétation reconnue d'intérêt européen prioritaire. On peut y trouver de nombreuses espèces végétales et animales à forte valeur patrimoniale, dont des araignées.

Eutrophisation

Apport excessif d'éléments nutritifs dans les eaux, induisant un déséquilibre de l'écosystème.

Exuvie

Chez les invertébrés, l'exuvie est l'enveloppe (cuticule chitineuse ou peau) que le corps de l'animal a quittée lors de la mue ou de la métamorphose et qui laisse place à une nouvelle cuticule déjà prête en dessous de la précédente. (source : Wikipédia)

Ganivelle

Clôture réalisée par l'assemblage de lattes ou de piquets en bois disposés verticalement, souvent utilisée pour canaliser les cheminements et lutter contre l'érosion pour protéger et reconstituer les massifs dunaires

Liste verte

Issue d'une résolution du Congrès mondial pour la nature de 2012, la Liste verte vient compléter les outils de connaissance développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Elle promeut une approche positive de la conservation et vise à reconnaître, encourager et valoriser les succès obtenus par les gestionnaires d'aires protégées. Lancée officiellement en 2014 à l'occasion du Congrès mondial des parcs, elle est appelée à devenir une référence mondiale pour l'ensemble de la communauté de la conservation de la nature.

Source: http://uicn-fr-collectivites-biodiversite.fr/liste-verte/

Mégaphorbiaie

Formation végétale généralement associée à la présence d'une zone humide, caractérisée par la présence de hautes plantes herbacées vivaces.

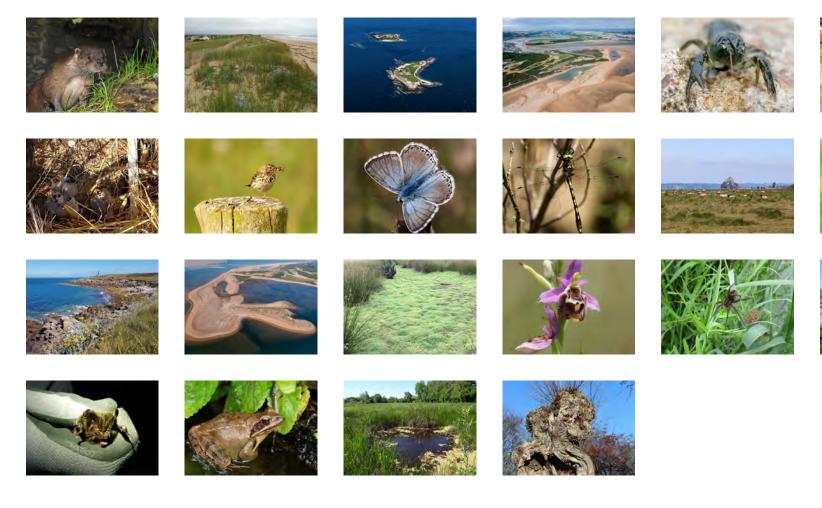
Obionaie

Végétation typique des prés salés (habitat d'intérêt européen) du littoral de la Manche et de l'Atlantique, l'obionaie est caractérisée par des fourrés halophiles (liés à la présence de sel du fait des submersions marines régulières) en contexte généralement estuarien, avec une forte dominance d'une plante comestible nommée Obione.

Ripisylve

Littéralement « forêt des rives », la ripisylve est une formation végétale arborée, composée essentiellement en Normandie d'aulnes ou de frênes, qui se trouve à proximité immédiate des cours d'eau et des plans d'eau. Elle contribue notamment au maintien des berges, à la stabilité de la température des cours d'eau et offre des zones de refuge à la faune aquatique.





Directeur de publication : Olivier Morzelle, directeur régional de la DREAL Normandie - Conception et réalisation : DREAL Normandie/service ressources naturelles et mission communication Rédaction : la DREAL Normandie et les DDT(M) de Normandie, en partenariat avec le Conseil départemental de l'Eure, le Conservatoire des espaces naturels de Normandie, le Conservatoire du littoral, le Groupe ornithologique normand, le Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin, le Parc naturel régional Normandie-Maine, le Parc naturel régional du Perche et le Syndicat mixte du littoral normand.

Illustrations: DREAL Normandie - ISBN: 978-2-11-167051-8